BISCARROSSE OLYMPIQUE ATHLETISME

CHARTE D'UTILISATION MINIBUS

LE MINIBUS

- Minibus 9 places (conducteur compris)
- Marque RENAULT
- Type TRAFIC
- N° immatriculation : GT-508-EL (40)

1 – CRITERES D'UTILISATION

L'utilisation du véhicule est uniquement consentie pour les déplacements ayant un lien direct avec l'objet de l'association.

En aucun cas, le véhicule ne pourra être loué à une autre entité.

Exceptionnellement et sur demande du BO-Directeur, le véhicule pourra être prêté à une autre section du Biscarrosse Olympique à la condition que celui-ci soit disponible. Le BOA restant prioritaire.

A. Conditions pour conduire le véhicule ?

- Être dirigeant, licencié, parent d'enfants autorisé par le club,
- Être titulaire du permis B depuis plus de 3 ans
- Avoir plus de 23 ans.
- Présenter à chaque début de saison son permis à l'association
- A remplir une fiche conducteur certifiant de la validité de son permis (nombre de points suffisant) et à respecter strictement le code de la route (vitesse, taux d'alcoolémie, stupéfiants,…)
- …

B. Priorités d'utilisation du véhicule ?

Les priorités d'utilisations sont établies par le Bureau suivant les critères suivants :

1. Manifestations inscrites au calendrier officiel FFA
2. Priorité aux déplacements de jeunes
3. En fonction de la distance a effectuer, du nombre de personnes à transporter selon les catégories.
4. Autres

C. Planning d'utilisation

Le planning d'utilisation du véhicule sera établi par le Bureau à chaque début de mois mais pourra être modifié si besoin.

2 – ENGAGEMENT DU BOA

- A assurer le véhicule
- A mettre à disposition un véhicule en état de fonctionnement
- A mettre à disposition un véhicule à jour des contrôles techniques
- A mettre à disposition un véhicule en état de propreté
- Mettre à disposition les numéros d'appels (assistance, assurance,,…)
- Afficher le panonceau « transport d'enfants » conformément aux dispositions du code de la route
- En cas d'infraction au code de la route, le BOA affectera la perte de points éventuels au conducteur concerné.
- En cas d'infraction au code de la route, le BOA ne prendra pas à sa charge la contravention.
- A mettre en place 9 gilets jaunes, 1 triangle de signalisation, 1 constat à l'amiable.

3 – ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

- A respecter le code de la route et ne pas être sous l'effet de stupéfiants ou d'alcool
- A utiliser le véhicule selon le trajet prédéfini
- A renseigner le carnet de bord (date, nom du conducteur, lieu de départ, destination, kilométrage effectué,…)
- A prendre et à restituer le véhicule aux heures prévues et à l'endroit prédéfini
- A restituer le véhicule avec le plein de carburant
- A restituer le véhicule propre (intérieur / extérieur) - Interdiction de fumer / boire / ou manger à l'intérieur
- A signaler tous dysfonctionnements constatés
- A respecter le nombre autorisé de passagers transportables dans le véhicule (9 personnes, conducteur inclus).
- A régler toute amende contractée lors de l'utilisation et qui ne relèverait pas de l'état général du véhicule
- A retourner les clés et le carnet de bord du véhicule dès retour (dans la boite à lettres extérieure au 1er étage - salle athlé du stade Ducom)

4 – PROMOTION DES PARTENAIRES

Le Bureau et le responsable du partenariat/sponsoring sont seul habilités à définir les sérigraphies, les emplacements et les prix à appliquer sur le véhicule.

En aucun cas, il ne sera autorisé d'apposer un quelconque autocollant ou panneau publicitaire sur le véhicule autre que ceux déterminés pour le partenariat du club.

5. GESTION AU QUOTIDIEN

a) Emplacement du véhicule : Parking extérieur du stade Ducom
b) Gestionnaire du véhicule :
    a. Responsable matériel
    b. Membres du Bureau
c) Prise en compte des clefs : le jeudi soir à 18h15 (avant l'entrainement running) ou à 19h30 (à l'issue de l'entraînement running) ou en contactant le responsable matériel, si besoin du véhicule hors week-end
d) Remplir le document d'autorisation de conduite (ANNEXE)
e) Retour des clés et du carnet de bord : après chaque fin d'utilisation à la salle athlé (boite à lettre dédiée)
f) Signaler toutes anomalies sur le véhicule si besoin

ANNEXE

FICHE d'AUTORISATION

DE CONDUITE DU VEHICULE DU CLUB

Date de prise en charge du véhicule (remise des clés du véhicule) :……

Retour prévu le :……

Lieu du déplacement : ……

CONDUCTEUR / CONDUCTRICE :

NOM : ……

Prénom :……

Certifie	OUI	NON
Avoir plus de 23 ans		
Être titulaire du permis B depuis plus de 3 ans		
Permis B en état de validité		
Avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du Minibus		

Observation :……

Biscarrosse, le ……

Signature du responsable matériel BOA : Signature du conducteur :

(ou d'un membre du Bureau)

……